

CONVOICATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

SCPI EUROVALYS

Société Civile de Placement Immobilier au capital social maximum de 200 000 000 €
Siège social : 12, rue Médéric, 75017 Paris.
810 135 632 R.C.S. Paris.

Avis de convocation

L'assemblée générale réunie à titre ordinaire et extraordinaire convoquée le 7 décembre 2017 n'ayant pu délibérer faute de quorum, les associés de la SCPI EUROVALYS sont à nouveau convoqués en assemblée générale réunie à titre ordinaire et extraordinaire, le 21 décembre 2017 à 14h30, chez Advenis Investment Managers, 12, rue Médéric – 75017 Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

I. Approbation de la cooptation de la société AGEAS comme membre du conseil de surveillance

A titre extraordinaire :

II. Approbation du transfert de la SCPI à la société de gestion Advenis REIM

III. Pouvoirs à donner pour l'accomplissement des formalités

Les projets de résolutions ont été publiés dans le *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 17 novembre 2017.

1705330